

## Mort par mille coupures!

**Vicki Gunn**

Directrice exécutive, PHC Canada

Comment voyez-vous notre pays aujourd'hui ? Avez-vous le sentiment d'être des membres libres et égaux de la société canadienne? Ou avez-vous l'impression que tout semblant d'égalité a été supprimé - mort « par mille coupures. » Aucune des coupures individuelles que le Canada a senties ont été jugées suffisantes pour causer la mort, mais la somme des effets des blessures est suffisante pour tuer.

Les voix de petits Canadiens insignifiants — vous et moi — nous ont été dépouillées. Pas dans un coup d'État ou une guerre mondiale, mais par des moyens plus subtils. Le résultat est grave, notre liberté est broyée.

Si nous regardons ce que dit notre Charte canadienne des droits et libertés<sup>1</sup> et que nous le comparons à la réalité, nous avons tout à fait le droit d'avoir peur.

L'article 2(a) nous dit que nous jouissons de la liberté de conscience et de religion. D'accord. Mais demandez aux médecins qui ont dit qu'ils ne peuvent pas, en toute bonne conscience, pratiquer un avortement, si leur conscience est libre. Ou demandez aux pasteurs des églises fermées par l'État qui croient que « vous ne devez pas abandonner le rassemblement des saints » tandis que l'État met des clôtures et des serrures pour empêcher « le rassemblement des saints. »

La section 2(b) nous assure que nous jouissons de « la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, y compris la liberté de la presse et des autres moyens de communication. » Il suffit de regarder en arrière les efforts que l'Université Trinity Western a déployés dans leur lutte pour l'accréditation pour délivrer des diplômes en droit pour découvrir à quel point la pensée et la croyance sont libres. Ou que dire de Rebel News devant poursuivre notre Premier Ministre en justice pendant une élection pour être autorisé à faire des reportages ? Ou les autres réseaux de médias qui évitent de rapporter l'actualité parce que le gouvernement les subventionne, alors ils rendent la pareille en fermant les yeux?

Ce ne sont là que quelques violations de ce que notre Charte des droits et libertés appelle les « droits fondamentaux. »

Peut-être devrions-nous demander aux personnes qui ont été arrêtées pour s'être rassemblées pour protester contre les confinements au cours des deux dernières années si nous avons toujours le droit de « réunion pacifique. »

Passons à l'article 6(b) de nos droits garantis par la Charte : cet article nous assure que nous avons le droit « de chercher à gagner notre vie dans n'importe quelle province. » Les Canadiens sont contraints de décider s'ils sont autorisés ou non à travailler en fonction de leur conformité aux mandats du gouvernement. Nos politiciens nous disent que si nous ne respectons pas leurs diktats, même si nous avons passé toute notre vie active à cotiser à l'assurance-emploi, nous ne serons peut-être pas autorisés

à toucher des prestations si nous sommes au chômage parce que nous n'avons pas accepté la souveraineté du gouvernement sur nos corps.

Oserons-nous regarder la section 7 ? « Chacun a droit à la vie, à la liberté et à la sécurité de sa personne; il ne peut être porté atteinte à ce droit qu'en conformité avec les principes de justice fondamentale. »

Que vous soyez d'accord ou non avec les vaccinations COVID, si elles sont obligatoires - comme notre ministre fédéral de la Santé actuel l'a indiqué<sup>2</sup> - aurions-nous toujours la « sécurité de la personne? » La Cour suprême du Canada a interprété la « sécurité de la personne » de manière assez large, y compris comme fondement de « l'aide médicale à mourir. »<sup>3</sup> Se peut-il que nous ayons la permission du gouvernement de tuer nos corps mais que nous n'ayons pas la permission de refuser qu'une substance étrangère soit introduite dans notre corps?

Des églises à travers le Canada ont été confrontées à la violation de l'article 8 : « Toute personne a le droit d'être protégée contre les perquisitions ou saisies abusives. » Au cours de la dernière année et demie, certaines églises ont été saisies par le gouvernement et placées sous clé. C'est du vol et une violation des droits de propriété naturelle. Ce n'est pas la propriété du gouvernement, il appartient à ceux qui l'ont acheté.

Examiner les violations par les États de nos droits et libertés fondamentaux serait incomplet sans examiner la section 9 : « Toute personne a le droit de ne pas être arbitrairement détenue ou emprisonnée. »

Devrions-nous demander au pasteur Artur Pawlowski ou à Dawid Pawlowski si leur droit de « ne pas être arbitrairement détenu ou emprisonné » a été violé lorsqu'ils ont été arrêtés dans les rues enneigées de Calgary ? Et le pasteur Tim Stephens ? Et le pasteur James Coates ? Quel crime ont-ils commis ? Tenir un service religieux conformément aux Écritures ? Dans la vidéo de la dernière arrestation<sup>4</sup> des frères Pawlowski, la police est restée assez vague sur les accusations ; ils ont mentionné le non-respect des conditions, mais n'ont pas pu ou voulu préciser en quoi consistait le manquement. Ils ne faisaient qu'obéir aux ordres. . . Où avons-nous déjà entendu ça?

Il est regrettable que la Charte canadienne des droits et libertés ait été violée par des policiers canadiens à la suite d'ordres. . . en violation flagrante des principes établis par le Code de Nuremberg. Les officiers allemands qui ont essayé de défendre leurs actions en disant : « Je faisais juste ce qu'on m'avait dit, » ont trouvé cette excuse inacceptable. Dieu et les juges de Nuremberg les ont tenus responsables de leurs crimes contre l'humanité. Jusqu'à récemment, le Canada a respecté ce principe de responsabilité personnelle.

J'aime mon pays. Je crois que tous les Canadiens qui s'en soucient doivent dénoncer la perte de libertés et l'abus de pouvoir avant que nous n'atteignons le point de non-retour. Certains d'entre nous ne sont pas heureux d'être les vassaux de l'État. Certains d'entre nous ne sont pas heureux de voir notre Charte émasculée et notre obéissance inconditionnelle exigée. Certains d'entre nous veulent revenir à l'époque où les droits et libertés promis dans notre Charte étaient respectés et protégés par nos politiciens, nos agents chargés de l'application des lois et nos juges.

Avez-vous pensé à ce que cette usurpation graduelle de nos droits et libertés signifie pour vos enfants et petits-enfants ? Nous entendons des histoires sur la façon dont la perte du droit fondamental

d'association des enfants les uns avec les autres a conduit nombre d'entre eux au suicide. Quelle tragédie!

Pourtant, aujourd'hui, beaucoup semblent prêts à laisser ces libertés fondamentales s'échapper, morceau par morceau, sans un gémissement. Un héros américain a un jour crié : « Donnez-moi la liberté ou donnez-moi la mort ! » Nous sommes plus susceptibles d'entendre le gémissement silencieux de « faites ce que vous voulez tant qu'il n'y a aucun risque pour moi. »

Vos libertés vous importent-elles suffisamment pour vous lever et dire : « Je vais tout risquer pour préserver mes droits et mes libertés? »

J'ai récemment vu notre Premier Ministre, Justin Trudeau, promouvoir publiquement la haine<sup>5</sup> contre les non vaccinés. Il a affirmé (sans preuve) que les non-vaccinés « ne croient pas en la science » et sont « souvent misogynes et racistes. » Il a alors demandé : « Tolérons-nous ces gens ? » Dans ce discours, il a encouragé l'intolérance et la haine pour ceux qui n'ont pas suivi sa ligne.

Quand les élus manquent de respect et promeuvent la haine envers ceux qu'ils gouvernent, nous devons décider. . . nous lèverons-nous et exigerons-nous que nos droits nous soient rendus, ou nous prosternerons-nous pour les apaiser ?

Ces exemples ne sont que la pointe de l'iceberg. Bien qu'un incident puisse sembler mineur, l'effet cumulatif montre que la démocratie canadienne est en train de mourir de la « mort de mille coupures. »

Soit nous nous plions aux abus de pouvoir, soit nous resterons fermes dans nos efforts pour rétablir les droits des Canadiens.

Que ferez-vous? Accepterez-vous, dans le confort des largesses du gouvernement, la disparition de la liberté, ou préserverez-vous notre héritage de droits et de libertés dont les générations futures pourront jouir ?

Joignez-vous au PHC du Canada dès aujourd'hui.<sup>6</sup> Ensemble nous pouvons faire la différence.

## **Notes de bas de page**

<sup>1</sup> [laws-lois.justice.gc.ca/eng/const/page-12.html](https://laws-lois.justice.gc.ca/eng/const/page-12.html)

<sup>2</sup> [www.cbc.ca/news/politics/duclos-mandatory-vaccination-policies-on-way-1.6307398](https://www.cbc.ca/news/politics/duclos-mandatory-vaccination-policies-on-way-1.6307398)

<sup>3</sup> [www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/assisted-suicide-in-canada](https://www.thecanadianencyclopedia.ca/en/article/assisted-suicide-in-canada)

<sup>4</sup> [www.youtube.com/watch?v=B5f4xppV25w](https://www.youtube.com/watch?v=B5f4xppV25w)

<sup>5</sup> [westernstandardonline.com/2021/12/trudeau-calls-the-unvaccinated-racist-and-misogynistic-extremists/](https://westernstandardonline.com/2021/12/trudeau-calls-the-unvaccinated-racist-and-misogynistic-extremists/)

<sup>6</sup> [www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous](https://www.chp.ca/accueil/Rejoignez-nous)